



Conception : direction de la communication - Impression : topographie centrale - Université Paris 13 - janvier 2014

Accès :

Métro : ligne 8, station Tour-Maubourg ; ligne 12 et 13, station Varennes.
RER C, station Invalides.

Contact et inscriptions :

Centre d'Études et de Recherches administratives et politique (CERAP EA 1629),
Université Paris 13, 99 av. J.-B. Clément, 93430 Villetaneuse
Tél. : 01 49 40 38 22 - cerap@univ-paris13.fr
www.univ-paris13.fr/cerap

LA DOCTRINE PUBLICISTE CLASSIQUE ET LE DROIT ROMAIN

Colloque coordonné par

Éric Desmons, professeur à l'Université Paris 13 (CERAP)

Dominique Hiebel, professeur à l'Université Paris 13 (CERAL)

Yann-Arzel Durelle-Marc, maître de conférences
à l'Université Paris 13 (CERAL)

avec la participation du Conseil supérieur du Notariat

JEUDI 27 FÉVRIER 2014

Conseil supérieur
du notariat

60 Boulevard de la Tour-Maubourg
75007 Paris (Amphithéâtre)



D'après G. B. Pisanesi, Sedia curule di marmo in prospettiva, in idem, Vasi, Candelabri, cippi, sarcofagi, tripodii, lucerne, ed ornamenti antichi disegnati ed incisi dal Cav. Gio Batt. Pisanesi pubblicati l'anno MDCCCLXIX (1778)

CERAP

Le Centre d'Études et de Recherches
Administratives et Politiques

L'Université Paris 13 est
membre fondateur de :



Matinée

9h30

PRÉSENTATION, ÉRIC DESMONS, DIRECTEUR DU CERAP

9h45

LE DROIT ROMAIN ET LES PARLEMENTAIRES ANGLAIS AU XVII^E SIÈCLE

CÉLINE ROYNIER
maître de conférences
à l'Université de Cergy-Pontoise

10h15

LE DROIT ROMAIN ET LA DOCTRINE PUBLICISTE ANGLO-SAXONNE

CHARLES REIPLINGER,
maître de conférences
à l'Université Paris 13

10h45 : DÉBAT

11h : PAUSE

11h20

LA DICTATURE ROMAINE À L'ÉPOQUE MODERNE : LES VERTUS CONSTITUTIONNELLES AU SECOURS DES VICES INDIVIDUELS.

FRANÇOIS SAINT-BONNET,
professeur à l'Université Paris 2
Panthéon-Assas

11h50

LA DOCTRINE PUBLICISTE ET LES DIVISIONS DU DROIT ROMAIN

MAUD BALDOVINI,
maître de conférences
à l'Université Paris-Est Créteil

12h20 : DÉBAT

12h30 : DÉJEUNER

Après-midi

MODÉRATEUR : FRÉDÉRIC ROLIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PARIS 11

14h

LA RÉCEPTION DU DROIT ROMAIN PAR LA DOCTRINE DU XIX^E SIÈCLE : UNE VUE DE L'ESPRIT ?

LAURENT HECKETSWEILER,
maître de conférence à l'Université
de Nice Sophia Antipolis

14h30

« A FRUCTIBUS EORUM COGNOSCETIS EOS » : DENIS SERRIGNY, LE « DROIT ADMINISTRATIF ROMAIN » ET LA DÉNONCIATION DU CÉSARISME IMPÉRIAL

DOMINIQUE HIEBEL,
professeur
à l'Université
Paris 13

15h

LE STOÏCISME DE FIRMIN LAFERRIÈRE

YANN-ARZEL DURELLE-MARC,
maître de conférences
à l'Université Paris 13

15h30 : PAUSE

15h45

ESMEIN ET LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

GUILLAUME SACRISTE,
maître de conférences à l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h15

LE MODÈLE ROMAIN DU CORPS DE DROIT ADMINISTRATIF, DANS LA PENSÉE DE MAURICE HAURIU

NICOLAS CORNU-THÉNARD,
professeur
à l'Université Rennes 1

16h45 : DÉBAT